

# Discours du Président de la République au 123<sup>ème</sup> Congrès des Sapeurs pompiers

Madame, Monsieur les ministres, Mesdames Messieurs les parlementaires, les élus, vous qui nous accueillez ici, dans cette belle ville de Tours, et pour un Congrès qui est forcément exceptionnel, parce qu'un Congrès des sapeurs-pompiers, c'est exceptionnel.

On le voit bien, à travers les expositions, les rassemblements, y compris les fêtes qui sont autour de ce Congrès, parce que c'est la France qui se retrouve, à travers la diversité de ses territoires, et avec ces hommes et ces femmes passionnés par leur engagement, et monsieur le président, vous en avez encore administré la preuve.

Je veux saluer ici les représentants des départements de France, mais surtout vous, ici, tous ceux qui contribuent à la protection des Français. Vous l'avez dit, monsieur le président, c'est une force que d'avoir ce modèle de sécurité civile

Nous avons nos armées - et je veux saluer leur action. Au moment même où je m'exprime, sur un certain nombre de théâtres d'opérations, elles sont là. Il y a nos policiers, nos gendarmes, - monsieur le ministre de l'Intérieur a autorité sur ces agents exceptionnels. Et puis il y a vous, troisième pilier de notre protection et de notre sécurité. Si vous portez un uniforme, c'est aussi parce que vous êtes là au service de la France tout entière.

Alors, chers sapeurs-pompiers, c'est vrai que nous étions déjà ensemble il y a 3 ans à Chambéry. Nous avons noué, lors de ce rassemblement, un partenariat entre l'Etat et les sapeurs-pompiers de France. C'était un congrès fondateur. Aujourd'hui nous sommes à Tours pour dresser, et vous l'avez fait, un premier bilan des avancées.

Généralement, dans les congrès - j'en ai connu beaucoup -, ce sont moins les avancées que les insuffisances qui sont relevées. Car pourquoi sinon inviter le Président de la République, si ce serait simplement pour lui faire des compliments ? Cela n'existe pas dans la démocratie française. Ce qui va, est considéré comme acquis ; mais ce qui ne l'est pas, ce qui ne va pas, est considéré comme insupportable.

Donc nous sommes là justement pour mener ensemble cette mission, et pour assurer non seulement la pérennité de votre action, mais l'efficacité, et la fiabilité de votre action pour les mois qui viennent.

Vous avez eu les mots qui conviennent, monsieur le président. Nous avons changé d'époque. Le monde a considérablement évolué - pour ne pas dire, a été bouleversé - sur le plan géopolitique, sur le plan technologique, sur le plan écologique. Nous voyons bien qu'il y a des répercussions évidentes sur notre propre territoire : je pense au terrorisme, je pense aux catastrophes naturelles, aux accidents industriels, aux drames humains, aux migrations. J'étais ce matin à Tours dans un Centre d'accueil et d'orientation, qui va permettre que les réfugiés, ceux qui relèvent du droit d'asile, puissent être accueillis dignement et humainement. Vous faites en sorte que ce soit d'ailleurs le cas - vous, les sapeurs-pompiers - et qu'on ne vive pas des situations comme à Calais, où s'entassaient des êtres humains dans des conditions qui ne sont pas dignes, ni pour eux, ni pour nous.

Cette tragédie ignore les frontières. Régulièrement, des unités de Sécurité civile partent en intervention étrangère pour apporter leur aide, secourir des populations, et sauver des vies humaines. Car la France a toujours été solidaire des peuples qui se trouvent dans le malheur. Et parce que nous avons justement été capables de porter le soutien de la France partout dans le monde, quand nous sommes nous-mêmes dans l'épreuve : vous avez vu cet élan des peuples - parfois très éloignés de nous - qui nous disent que nous sommes la France et que lorsque nous sommes attaqués, c'est la liberté qui est en cause. C'est un idéal de vie, et nous devons en être très fiers, et très reconnaissants à tous ceux qui se dévouent pour la solidarité internationale.

Vous incarnez des valeurs - vous les avez rappelées - de courage, de dévouement, de solidarité, et qui sont souvent regardées comme d'évidence. Il y a des sapeurs-pompiers, il a dû toujours y avoir des sapeurs-pompiers, et il y en aura toujours. Mais rien n'est évident. La démocratie doit être défendue, les droits doivent être préservés, les libertés doivent être garanties, et les services essentiels doivent pouvoir être assurés. Ils le sont par

vous, à travers les professionnels. Ils le sont à travers les volontaires – et j'y reviendrai. Mais parce que c'est l'engagement. Et une Nation, elle ne vaut que par l'engagement de ses concitoyens.

Alors Mesdames et Messieurs, c'est vrai que les Français attendent beaucoup de vous, et ont besoin de vous. Vous représentez un corps de 240.000 hommes et femmes, prêts à risquer leur vie pour protéger, assister, secourir. C'est pourquoi je suis venu ici, une fois encore à votre Congrès, pour vous exprimer la reconnaissance et la gratitude de la Nation.

Nous venons de vivre une année terrible : des épreuves, des drames, des tragédies. Nous n'en sortons pas indemnes. Je ne parle pas de nos victimes, de nos blessés, pour lesquels nous avons une pensée aujourd'hui ; je pense à la Nation toute entière, quand elle subit de tels chocs, de telles épreuves. Mais nous avons tenu bon. Et si nous avons tenu bon, c'est aussi parce que notre modèle de sécurité civile a été là.

Sur tous les lieux où des attaques terroristes se sont produites, Saint-Denis, Paris, Magnanville, Nice, Saint-Étienne-du-Rouvray, vous avez répondu présents. Vous étiez là, toujours là, aux côtés des forces de l'ordre, avec les services de l'aide médicale urgente : réaliser des gestes, délivrer les premiers secours, évacuer les blessés, sauver des vies, encore et toujours.

Je me souviendrai toute ma vie durant, de cette nuit du 13 novembre, où je vous ai vus, avec les services d'urgence, avec les forces de l'ordre qui étaient là pour continuer à nous protéger, et qui étaient déjà intervenues. Je vous ai vus accorder des premiers soins. Je vous ai vus - et vous étiez comme toujours astreints à votre tâche, anonymes le plus souvent, ne demandant rien en termes de reconnaissance - faisant votre devoir, mais touchés, touchés comme je l'étais, mais en même temps forts, parce que nous étions là comme un bloc face à l'épreuve.

Et puis il y a eu de terribles inondations - j'en parle d'autant plus que cette région a été concernée - l'Ile-de-France, la Région Centre, et vous étiez encore là, toujours là, auprès de nos concitoyens, pour récupérer des naufragés, mettre en sécurité des familles, évacuer les territoires submergés.

Et puis il y a eu les incendies de l'été, le feu qui a ravagé des centaines d'hectares dans le sud de la France. J'ai vu ici les SDIS concernés. Vous étiez là, luttant pied à pied pour protéger les maisons, secourir les habitants, des familles, des personnes âgées, cernés par les flammes. Et à chaque fois, vous avez été rejoints par des centaines, des milliers de sapeurs-pompiers volontaires de toute la France. En Indre-et-Loire il y a eu des colonnes de renforts qui sont parties, dans l'Aude, dans l'Hérault, dans les Pyrénées-Orientales. C'est cela, la grande famille des sapeurs-pompiers.

Je veux bien croire qu'il y a toujours des complexités, des lourdeurs, des difficultés de financement. Nous en sommes conscients. Mais quand il y a urgence, vous êtes tous là. Et vous vous portez là où vous êtes attendus. Là encore j'ai en mémoire, en mars 2015, lors du drame de la Germanwings, cet avion qui faisait le trajet entre l'Espagne et l'Allemagne et qui s'était écrasé dans les Alpes-de-Haute-Provence. Je vous ai vus, là encore, présents.

Vous avez payé un lourd tribut à votre dévouement : quatre de vos collègues ont péri en service depuis votre dernier Congrès. Vincent GERARD, sapeur-pompier volontaire dans le SDIS d'Indre-et-Loire, Bruno COLLARD, qui exerçait dans les Pyrénées-Orientales, Boris GEMET, en Savoie. Et très récemment, Jérémy BEIER, sapeur-pompier de l'Hérault.

J'ai également une pensée pour Iris EHRMANN et Sylvain BROCHARD, qui sont décédés dans le crash de leur hélicoptère bombardier d'eau en Nouvelle-Calédonie. J'exprime, comme vous l'avez fait, à leurs familles la solidarité et la compassion de la Nation.

Je n'oublie pas les blessés - nombreux blessés, comme les sapeurs-pompiers de l'Hérault en août dernier, deux d'entre eux sont toujours hospitalisés. Je sais à quel point, et le ministre de l'Intérieur me le rappelle, nous pouvons compter sur le soutien de votre réseau fédéral. C'est pour saluer le travail de vos Œuvres que j'ai rencontré à l'instant l'Œuvre des Pupilles, qui accompagne les proches des blessés et des victimes depuis plus de 90 ans.

Alors je pourrais continuer cette expression de reconnaissance, mais des défis nous attendent. Nous sommes conscients que nous allons encore rencontrer des épreuves, et nous devons tout faire pour les prévenir, pour les

empêcher, c'est notre premier devoir ; mais nous devons aussi, - c'est votre mission, elle est terrible - nous préparer au pire. Donc nous devons adapter nos capacités de réponse à l'ampleur des risques : des risques que nous avons toujours connus, et puis les nouveaux défis.

Revenons à ce qu'est notre modèle de sécurité civile : 6.900 centres de secours, vous êtes au cœur de l'organisation du premier secours, ou recours, devrais-je dire. Vous allez partout, y compris dans les zones les plus reculées, dans les endroits les plus inaccessibles, dans les territoires les plus isolés. C'est le service public, c'est l'égalité. Votre fédération accompagne votre profession avec la même structure que celle de notre pays.

Vous vous adaptez : Unions départementales, Unions régionales, 13 aujourd'hui, vous avez accepté aussi de faire ce choix.

Pour les pouvoirs publics, la Fédération des Sapeurs-Pompiers est un interlocuteur essentiel, pour tous les sujets qui vous concernent, qu'il s'agisse de questions professionnelles, statutaires, sociales ou financières. Le dialogue est franc. Une nouvelle fois, monsieur le président, vous nous avez permis d'être à ce niveau d'exigence. Parce qu'un congrès doit être utile. Et ce dialogue est toujours constructif, vous l'avez également démontré. Je salue les relations que vous avez avec Bernard CAZENEUVE, le ministre de l'Intérieur.

Vous avez posé une première question, qui était aussi une exigence de clarification, entre ce qui relève de l'Etat, et ce qui relève des collectivités locales, puisque c'est la gouvernance des SDIS qui est en cause. Je veux être donc clair. Il revient à l'Etat de fixer les objectifs en matière de secours aux personnes, d'arrêter les orientations de planification, de mobiliser les moyens nationaux en complément de ceux des SDIS lorsque c'est nécessaire. Et vous devez être associés à toutes ces décisions.

Il est vrai - c'est le choix que nous avons fait, et nous n'avons pas à le déplorer - rien n'est possible sans les élus départementaux et communaux, puisque ce sont eux qui apportent aux SDIS la connaissance des territoires, les demandes de la population, et qui concentrent l'effort financier important qui est le leur, et qui a été continu au cours des dernières années.

Vous avez posé à cet égard une autre question, incidente, financière : c'est celle de savoir si le milliard, qui est en définitive prélevé sur les Français à travers les conventions d'assurances, doit être plus visiblement mobilisé pour les services d'incendie et de secours. Je pense que nous devons fléchir ce milliard, pour qu'il aille bien vers les services d'incendie et de secours, parce que c'est finalement le contrat que nous avons avec les départements.

J'ai été président de Conseil général, je sais donc toutes les difficultés qui s'attachent à la vie des collectivités, et notamment les contraintes financières qui existent. J'ai eu à m'occuper d'un SDIS. Je sais l'attention que nos élus, de toutes sensibilités, portent sur les questions de sécurité et de secours. Mais c'est vrai qu'il y a des inégalités, car selon que le département a des ressources abondantes ou qu'il en a moins, ce ne sont pas les mêmes matériels, ce ne sont pas forcément les mêmes équipements que l'on va trouver. Cette question de la solidarité est une question très importante, et que nous devons travailler, et je vous assure que nous allons le faire.

C'est cette complémentarité entre l'Etat et les départements qui fait la force de notre organisation, dès lors que nous avons clarifié les rôles, et les financements. Et ce modèle, nous allons le conforter, nous allons le réformer, nous allons le moderniser. Nous devons donc l'adapter en permanence, sans remettre en cause les valeurs fondamentales.

Vous m'avez posé une deuxième question, justement sur l'avenir des Centres de secours, les casernes. Je suis très au fait de cette question. Quand dans une commune rurale, où il y a une tradition d'engagement chez les sapeurs-pompiers, et qu'une caserne ferme, c'est la vie qui d'un seul coup s'arrête. C'est la peur qui saisit une partie de la population : comment allons-nous faire ? C'est le service public le plus essentiel. La carte des SDIS doit néanmoins être vivante, parce que notre territoire est vivant. Et on ne peut pas rester figé, ni dans la démographie ni dans la géographie. Qui pourrait prétendre que rien ne doit bouger ? Ceux qui prétendent que rien ne doit bouger, veulent généralement tout changer – méfiez-vous.

Donc pour que des casernes soient créées, il n'y a pas besoin d'en fermer. Ce qu'il faut justifier, quand une caserne doit être créée, c'est le besoin de la population. Après, il ne faut pas s'interdire des coopérations. Mais la limite ultime, c'est de ne jamais laisser des territoires abandonnés, enclavés, ou laissés à eux-mêmes. J'ai donc

demandé aux préfets de veiller à ce que les décisions prises ne remettent jamais en cause l'efficacité opérationnelle des services d'incendie et de secours. Jean-Paul BACQUET, député, a fait un rapport. J'en retiens toutes les conclusions.

Les seules réorganisations qui réussissent, sur les plans opérationnel, budgétaire, et sur le plan humain, sont celles qui reposent sur une analyse précise des missions et des moyens. Lorsqu'une décision doit être prise, il faut un temps suffisant, une consultation de l'ensemble des partenaires : les élus, les syndicats, les pompiers eux-mêmes. Une caserne, c'est un lieu de vie, un facteur de lien social, un outil formidable de recrutement des nouveaux volontaires. Donc, je l'affirme ici, une caserne c'est un poste avancé de la République dans les territoires. Il ne peut pas être question d'une fermeture uniquement fondée sur des critères budgétaires ou financiers, parce que ce ne serait plus la France.

Pour ceux qui s'interrogent sur le rôle de l'Etat : il y en a toujours, qui voudraient le voir disparaître tout en ayant recours à lui en toutes situations, qui voudraient supprimer des fonctionnaires tout en créant davantage de services, et en maintenant tous les établissements sur le territoire, qui voudraient qu'il y ait plus de dépenses et moins d'impôts ; il y en a toujours qui proposent des choix. Vous avez dit que les élections arrivaient, c'est possible que cela ait quelques incidences sur ce type de comportements.

Nous devons savoir ce qu'est le rôle de l'Etat. Parce que, vous l'avez dit vous-même, ce n'est pas de tout régler, de tout financer, de tout administrer ; c'est d'assurer la solidarité nationale. Lorsque l'essentiel est en jeu : la sécurité des Français, et que la cohésion du pays est en cause, vers qui se tourne-t-on ? Toujours vers l'Etat, vers ce qu'il exprime : la cohésion et la solidarité. Je ne me plains pas qu'il y ait ce regard parfois exigeant, cet appel à la responsabilité, parce que c'est le rôle de l'Etat, c'est ce qui fait que nous sommes une Nation.

S'il n'y avait que des territoires - par ailleurs que nous devons reconnaître - s'il n'y avait que des situations personnelles - qui ont leur légitimité - s'il n'y avait aucun lien entre nous, mais qu'est-ce que serait la France ? Qu'est-ce que serait notre Nation ? Comment pourrions-nous faire pour assurer la solidarité ? J'en connais toujours qui pensent que la solidarité ce n'est jamais pour eux, que c'est toujours pour les autres. Sauf lorsque eux-mêmes peuvent être concernés par le malheur, par une tragédie, par une attaque, ils sont fiers de leurs services publics.

Il en est de même d'ailleurs pour la protection sociale ou pour la santé : on trouve qu'on dépense trop – encore que, aujourd'hui, le régime général de Sécurité sociale est équilibré, ce n'était pas arrivé depuis tellement longtemps qu'on ne s'en souvient plus. Mais en même temps, nous pouvons assurer les soins partout, sans aucun déremboursement ; ce système-là, il est assuré, payé par l'ensemble des Français. C'est la cohésion et la solidarité.

Ce principe vaut pour la Sécurité civile. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de créer un fonds d'accompagnement des projets structurants de Sécurité civile, d'un montant de 20 millions d'euros, dès 2017, pour justement appuyer les efforts des SDIS qui en ont le plus besoin, pour s'équiper - et vous avez fait la liste, monsieur le président, il y a beaucoup de matériels qui doivent être changés, beaucoup d'équipements qui doivent être apportés. Ce sera à travers ce fonds que nous pourrions assurer l'égalité entre les territoires, et donner aux SDIS les moyens dont ils ont besoin.

Nous pourrions doter les SDIS d'un système de gestion opérationnelle unifiée, indispensable à la gestion des crises majeures, comme à celle des interventions courantes. Il y aura l'achat des matériels de protection, vous en avez parlé. Parce qu'aujourd'hui les sapeurs-pompiers interviennent dans des situations de plus en plus difficiles, où parfois leur sécurité est en cause. Donc ils doivent disposer des matériels - et encore davantage dans le contexte de menace terroriste. Ce sera fait.

Les sapeurs-pompiers ont aussi besoin d'une complémentarité avec les forces de sécurité. D'ailleurs ils apportent aux forces de sécurité une expérience et une compétence, indispensables pour agir dans des établissements particulièrement dangereux : les sites industriels, les milieux à risque chimique ou radiologique. Seuls les sapeurs-pompiers peuvent, avec les forces de sécurité, apporter justement l'expérience et l'accompagnement indispensable pour l'action.

Exigence de complémentarité : on en a eu finalement aussi la preuve qu'elle était possible. Je me souviens du Congrès de Chambéry où on avait parlé des secours en montagne. Une action commune de formation a été

menée entre sapeurs-pompiers, gendarmes, CRS, avec un titre professionnel unique. Ce qu'on est capable de faire pour la montagne, on doit être capable de le faire pour la Touraine, ou pour d'autres zones du territoire. Partout, cela doit être possible.

Cette exigence de complémentarité vaut également avec les services d'urgence, dans le respect des compétences et des missions de chacun. C'est un sujet, là aussi, qu'on connaît, et qui a alimenté les Congrès de sapeurs-pompiers pendant des années, avec les « rouges » et « les blancs » – rien à voir avec la politique, mais on en a eu quelquefois sur le terrain un certain nombre de démonstrations, pour ne pas dire de manifestations. Alors on a travaillé. On a fait en sorte - et j'en remercie les deux ministres - de trouver des cheminements possibles. Je rappelle : 4,5 millions d'interventions réalisées par les sapeurs-pompiers, 3,2 millions sont des interventions pour secours à personnes.

J'ai promis – et je tiendrai - que chaque Français puisse accéder à un soin urgent en moins de 30 minutes. Nous devons tous y contribuer, que nous habitons une ville, une zone rurale, un territoire métropolitain ou ultramarin. Donc depuis 2014, un dialogue fructueux entre les secours à personnes et l'aide médicale urgente a été mené, sur la base d'un référentiel, celui de 2008. Des principes clairs ont été établis, pour organiser les prises en charge, pour développer les interconnexions ; il y a encore quelques progrès, notamment via des systèmes d'information, et rationaliser la gestion de certains moyens – je pense aux hélicoptères.

Ce travail doit se poursuivre. Il n'est jamais terminé. Il y a des formules qui existent ; en Indre-et-Loire cela a été particulièrement concentré, puisqu'il y a même des locaux communs. Mais aucune formule ne peut être mécaniquement transposée. Ce serait une grave faute de le faire. Il faut trouver, sur chaque territoire, les bonnes coopérations et les systèmes les plus innovants, sans renier l'identité propre de chaque composante de la Sécurité civile.

Puis, je l'ai dit, il y a le contexte, avec ce qui se produit : ces catastrophes, ces attaques. Nous devons donc avoir des femmes et des hommes disponibles. C'est la troisième question que vous avez posée, notamment par rapport au volontariat. Je salue les professionnels, mais les services d'incendie et de secours vivent grâce, aussi, avec le volontariat.

J'ai évoqué en effet une garde nationale. Lorsque j'ai prononcé cette proposition, j'ai eu en référence les sapeurs-pompiers volontaires. Pourquoi ce qui est possible pour la Sécurité civile, ne le serait pas pour la sécurité ? Ces 200.000 pompiers volontaires qui interviennent sur tout le territoire, constituent une garde nationale. Et d'ailleurs, dans l'Histoire, c'était la même, et les risques étaient communs.

Donc quand j'ai proposé une garde nationale, c'est surtout pour prendre comme exemple la Sécurité civile et le volontariat. Cette garde nationale réunira les hommes et les femmes qui auront pour mission de protéger notre pays, par des armes, des attaques dont il peut faire l'objet. Ce sont donc les réserves de Police, de Gendarmerie, des Armées, et leurs effectifs seront significativement augmentés. J'ai pu déjà mesurer cet été quelle était la force de l'engagement.

Vous constituerez, aux côtés de cette garde nationale, le deuxième pilier de la sécurité de la Nation, avec une réserve opérationnelle de Sécurité civile forte, et j'espère au-delà de 200.000 volontaires. Parce que nous devons être capables de nous mobiliser en quelques heures, pour faire face à des crises graves. Et c'est toute l'importance que j'ai attachée, avec le Premier ministre, pour que votre campagne « Adoptons les comportements qui sauvent » puisse être la grande cause nationale de l'année 2016. Et je veux remercier les associations de Sécurité civile qui ont pu y contribuer, la Fédération nationale des sapeurs-pompiers, la Croix-Rouge, la Fédération nationale de Protection civile. C'est grâce à ces milliers de bénévoles que les associations peuvent incarner cet engagement nouveau.

Nous devons là aussi avoir une campagne pour l'engagement. Parce que nous avons besoin de volontaires. Mais vous l'avez dit, Monsieur le président, nous avons besoin de volontaires formés, accompagnés, encadrés, et nous avons aussi besoin de citoyens qui puissent apprendre les gestes qui sauvent et les bons comportements. Parce que cela peut, dans les circonstances que je viens de décrire, sauver des vies. Et c'est pourquoi le gouvernement soutiendra financièrement la campagne qui est lancée, de manière à ce qu'elle puisse avoir le plus grand impact. Et j'ai confiance dans les Françaises et dans les Français : ils viendront. Nous aurons donc plus de 200.000 volontaires, qui partageront les mêmes valeurs que tous ceux qui peuvent à un moment servir la France. Je pense aussi aux professionnels, qui donnent leur vie, à tous les sens du terme, pour assurer notre sécurité.

Alors comment devons-nous faire ? Nous devons améliorer encore les conditions de formation et d'avancement. Nous devons faire que les volontaires puissent aussi remplir leur mission, alors même qu'ils exercent des activités salariées. Donc nous devons convaincre les chefs d'entreprise, et d'abord les services publics, et également les collectivités locales, et je n'oublie pas l'Etat, de mettre à disposition les volontaires, ou en tout cas de leur permettre d'être à disposition. Les mesures d'accompagnement seront aussi mises en place, les règles seront assouplies, pour élargir les recrutements, et faire en sorte que nous puissions atteindre le plus vite possible cet objectif des 200.000.

Vous avez dit quelle était la place des femmes parmi les pompiers volontaires, nous en avons 17%, encore plus chez les jeunes sapeurs-pompiers, c'est quand même là aussi un signe encourageant. Nous célébrerons bientôt le 40e anniversaire du décret autorisant des femmes à intégrer les corps communaux de sapeurs-pompiers. Comment a-t-on pu un moment imaginer il y a plus de quarante ans que les femmes ne pouvaient pas accéder aux sapeurs-pompiers volontaires ?

Nous devons changer de regard et appeler cette mobilisation et faire que les femmes puissent prendre toute leur place parmi les sapeurs-pompiers. Cela commence pour les jeunes, ils sont désormais 27 500 jeunes sapeurs-pompiers volontaires qui s'engagent à vos côtés. J'en ai rencontré ici 750 en Indre-et-Loire - je ne les ai pas tous vus, mais je les ai tous salués, ceux que j'ai vus ; parce que c'est formidable qu'un jeune puisse passer tous ses mercredis après-midi pour s'entraîner et quand on leur parle de sapeurs-pompiers, ils ont de la buée dans les yeux. Ils ont de la fierté et ils ne sont pas tous dans des familles où il y avait cette tradition. En m'adressant à vous, je veux m'adresser à tout le pays. Oui pour qu'il y ait des sapeurs-pompiers, il faut qu'il y ait des volontaires parce que, ne comptons pas sur les autres toujours, comptons sur nous-mêmes, nous tous.

Nous avons testé une classe de cadets de sécurité civile dans 11 départements pour l'année scolaire 2015 / 2016, cela sera généralisé à tous les départements de France pour cette rentrée.

Enfin, il y a le service civique qui a été proposé dans le domaine de la sécurité civile. Cela n'a pas été facile, nous y sommes arrivés. L'objectif est de comptabiliser 1 000 services civiques dans les SDIS d'ici 2017. J'ai demandé à Bernard CAZENEUVE de fédérer toutes les énergies - il en faudra - pour que nous puissions avoir une nouvelle démarche pour qu'il y ait davantage encore de services civiques qui sont autant de volontaires et là encore, tous les partenariats seront les bienvenus.

Vous m'avez également rappelé qu'il ne suffit pas - c'est déjà pas mal - de tenir une promesse pour les ordres nationaux mais faut-il aussi que les volontaires puissent être distingués. Là j'en appelle à tous les préfets - il y en a ici au moins deux - pour que les préfets nous fassent, avec vous, les propositions pour que nous puissions distinguer davantage de volontaires dans les ordres nationaux.

Et puis, il faut aussi que la fonction d'encadrement dans les SDIS puisse être reconnue comme une expérience qui vaut service pour l'Etat. Je ne parle pas des mesures individuelles, je parle des passerelles permanentes d'intégration régulière ; d'une perspective que l'on peut ouvrir à toute la profession. Il s'agit de créer une catégorie A+ dans votre statut comme il en existe une dans la fonction publique territoriale, ce sera fait. Un grade de contrôleur général sera créé comme il en existe un dans la police nationale et des passerelles avec la fonction publique d'Etat seront ouvertes. Ma volonté est que les officiers supérieurs puissent accéder à des métiers correspondant justement à des catégories A+ de la fonction publique de l'Etat - sous-préfets, administrateurs civils, inspecteurs généraux - car avoir cette chance d'expérience aussi élevée de commandement dans un SDIS, pour l'Etat, c'est une opportunité. Ce n'est pas pour vous un droit, c'est pour l'Etat un devoir de faire en sorte que ceux qui dirigent les SDIS puissent demain diriger l'Etat.

Le député, une fois encore, Jean-Paul BACQUET, président du Conseil national des sapeurs-pompiers volontaires, a déposé une proposition de loi réformant les emplois supérieurs de direction. Le gouvernement mettra tout en œuvre pour que cette proposition de loi devienne une loi d'ici la fin de l'année.

L'Etat conservera toute sa place dans le dispositif, il continuera à procéder à la co-nomination avec les présidents des CASDIS, des directeurs et de leurs adjoints mais il assurera une mission d'accompagnement personnalisée des cadres dirigeants des SDIS.

Voilà, Mesdames et Messieurs, je ne voulais pas simplement répondre à toutes vos questions - même si elles étaient essentielles pour la vie des SDIS - mais surtout vous n'intervenez pas pour vous-mêmes, vous intervenez

pour le pays. Vous n'êtes pas simplement là pour défendre un territoire - même si ici, vous les représentez tous. Vous êtes là pour dire à la Nation ce que vous faites pour elle et qu'elle doit faire pour elle-même à travers vous. C'est la raison pour laquelle, le 14 juillet dernier, j'étais très fier que des sapeurs-pompiers puissent être au défilé, participer au défilé. C'était déjà vrai dans beaucoup de nos territoires, mais là le 14 juillet, avoir ces pompiers volontaires ou professionnels et professionnels ensemble, avec l'ensemble des forces de sécurité nous rappelle que la sécurité nationale, ce sont nos armées, ce sont nos policiers, ce sont nos gendarmes et ce sont les sapeurs-pompiers de France !

Mesdames et Messieurs, votre institution a traversé les deux derniers siècles mais il ne suffit pas d'avoir une histoire, d'avoir des racines, d'avoir des traditions, d'avoir eu des épreuves qui nous ont tous soudés. Lorsque l'on représente un grand service public comme le vôtre, ce n'est pas simplement au nom de l'Histoire que l'on doit agir : c'est pour l'avenir. Nous le savons bien, nous allons devoir agir. Vous avez bien voulu évoquer les échéances. Les Français feront leur choix, mais ce qui compte c'est que l'essentiel puisse être non seulement préservé mais que nous puissions avancer, que chaque fois qu'il y a une génération nouvelle, elle puisse relever le défi qui compte. Dans ma génération, nous n'avions pas forcément les mêmes épreuves à traverser. Mais pour les jeunes sapeurs-pompiers qui se sont engagés, qui vont le faire, ils doivent savoir qu'ils vont être dans un monde qui bien sûr est à la fois meilleur parce qu'il avance, mais plus menaçant aussi, parce qu'il y a ce dérèglement climatique qui provoque des catastrophes, il y a ces guerres, ces conflits, il y a ce terrorisme, il y a aussi cette mondialisation qui fait qu'il y a d'autres établissements qui se créent que ceux que nous avons connus.

Alors nous devons être prêts. Nous devons faire en sorte que nous puissions aussi garder une valeur essentielle dans ce monde-là avec la France ; qui est le monde qui doit s'occuper de lui-même ; qui est une France qui doit être consciente, qu'elle est une nation importante dans le monde.

Je reviens des Nations unies. Il y avait des débats essentiels sur la Syrie, sur le développement de l'Afrique, sur la lutte contre le réchauffement, sur les catastrophes que nous pourrions éviter, celles que nous connaissons. La France était attendue. La France c'est pour beaucoup de nations bien sûr une histoire, une culture, une langue, mais la France c'est aussi un modèle, modèle social, modèle démocratique – nous on appelle le modèle républicain, y compris avec la laïcité – mais c'est aussi un modèle de sécurité : être capable d'avoir de la sécurité sans rien perdre de notre liberté ; être capable de faire face à une menace sans rien céder sur nos valeurs ; être capable d'accueillir dignement des réfugiés, de raccompagner ceux qui ne peuvent pas faire valoir des droits, un pays qui est capable aussi d'apporter des solutions à des conflits ou de réaliser un accord historique sur le climat.

Notre modèle de sécurité – regardez, il n'est pas unique au monde – mais il est sans doute exceptionnel. Donc la tâche de ceux qui sont au sommet de l'Etat, et de celui ou de celle dans les années qui viennent qui aura à le diriger, c'est d'avoir cette vision-là, cette garantie que rien ne sera abandonné et que nous pourrions être ensemble. Mais nous ne pourrions pas répondre à tous les défis, même si l'Etat est là, sans qu'il y ait l'engagement, l'engagement des citoyens. La France, c'est un Etat, ce sont des collectivités, c'est un ensemble de règles sociales, c'est un modèle de protection sociale mais ce sont des citoyennes et des citoyens. Et vous, sapeurs-pompiers, vous montrez l'exemple. Vous êtes des citoyens engagés, vous êtes des citoyens qui êtes en avant-garde du plus beau des combats, celui de la sécurité de nos compatriotes et aussi celui du modèle de service public que vous incarnez.

Vive la République et vive la France !